



Droits de mutation payés injustement à mon syndic

Par **guffanti**, le **18/03/2010** à **15:46**

Bonjour,

J'ai vendu mon appartement situé à Paris et ai payé des frais de mutation au syndic par l'intermédiaire du notaire. Or, j'ai pris connaissance du mail de "Gloran" en la matière. J'ai suivi à la lettre ses instructions (lettre reco AR au syndic) qui ne m'a jamais répondu.

Que puis je faire ?

merci